

# COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION EN VISIO DU LUNDI 4 AOUT 2025 à 18 heures 30

## PV N° 2

**Présents** : Mmes AUGER, LABETOULLE, MM. ECOBICHON (Président), BERNARD.

**Excusés** : MM. PARIS, PERRIERE, PLANCHAT, RANCIER, ROBERT.

**Assiste** : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

### \* ADOPTION DE PROCES VERBAUX

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du 21/07/25 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## ENGAGEMENTS FEMININS

### \* ENGAGEMENTS A 11

La Commission prend note des engagements de l'ES Guérétoise en Championnat Régional 2 et de l'ESM La Souterraine en Championnat Interdistricts.

### \* CHAMPIONNAT A 8

La Commission note l'arrivée de six nouvelles équipes : Aubusson EF, Auzances (2), Bourganeuf, Sardent, St Médard la Rochette, St Sulpice le Guérétois, et la disparition de celles d'Ahun et Foot Génération 2000 (2).

Accession de l'ES Guérétoise (2) en Division 1, et rétrogradation d'Evau-Budelière-Mainsat-Sannat en Division 2.

Ste Feyre ayant refusé l'accession en Division 1, proposition a été faite à Flayat d'accéder.

Suite au refus de Flayat, c'est Grand-Bourg qui accède en Division 1.

Le nombre d'engagés étant supérieure à 16, la Commission, conformément au règlement du Championnat Féminin à 8, évoque l'organisation directe du Championnat en deux Divisions.

Cependant, la Division 2 se retrouvant à 16 équipes, il est proposé de faire une première phase de Brassages en match aller simple par Poule de 4, puis une deuxième avec deux Divisions (une D2 composée des 2 premières équipes de chaque Poule et une D3 composée des 2 dernières équipes de chaque Poule).

Cette proposition est transmise au Bureau Directeur pour validation.

### DIVISION 1

- CHENERAILLES (1)
- FOOT GENERATION 2000 (1)
- GRAND-BOURG (1)
- ES GUERETOISE (2)
- LUSSAT-CHAMBON (1)
- MERINCHAL (1)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St VAURY (1)

## **BRASSAGES**

### **Poule A :**

- BOUSSAC (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (1)

### **Poule B :**

- AUZANCES (2)
- BORD St GEORGES (1)
- CLUGNAT (1)
- EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1)

### **Poule C :**

- AUBUSSON EF (1)
- AUZANCES (1)
- FLAYAT (1)
- St MEDARD LA ROCHETTE (1)

### **Poule D :**

- BOURGANEUF (1)
- ROYERE DE VASSIVIERE (1)
- SARDENT (1)
- Ste FEYRE (1)

Il est précisé que seule l'équipe 1 d'Auzances pourra accéder à la Division 2.

En effet, le règlement n'autorise la présence de deux équipes du même club que dans la plus basse division départementale.

## **\* ENGAGEMENTS EN COUPES**

- **COUPE DE FRANCE FEMININE** : ES GUERETOISE (1).

- **COUPE NOUVELLE AQUITAINE FEMININE** : ES GUERETOISE (1).

- **COUPE DU LIMOUSIN** : aucune équipe.

- **COUPE DE LA CREUSE A 11** : les clubs désirant s'engager doivent le faire par mail avant le 30 août prochain.

Il est rappelé que des ententes sont possibles entre deux équipes à 8 pour participer à cette compétition.

- **COUPE DE LA CREUSE A 8** : AUZANCES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; CHÈNERAILLES (1) ; CLUGNAT (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) ; FLAYAT (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (2) ; LUSSAT-CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; SARDENT (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1).

Les équipes d'Aubusson, Royère de Vassivière et St Médard la Rochette peuvent encore s'engager par mail à recevoir avant le 30 août prochain.

## **DIVERS**

### **\* TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES 2025/2026 :**

La Commission a étudié le tableau des montées et descentes seniors filles de la fin de saison 2025/2026 et le proposera à la prochaine réunion du Bureau Directeur pour validation.

\* **CALENDRIER GENERAL 2025/2026 :**

La Commission a étudié le calendrier général filles seniors pour la saison 2025/2026 et le proposera à la prochaine réunion du Bureau Directeur pour validation.

\* **COUPE DU LIMOUSIN :**

Un mail sera transmis à toutes les équipes pour leur notifier la possibilité de s'engager dans cette compétition en entente avec un autre club.

\* **DIVERS :**

La Commission prend note du mail de St Médard la Rochette informant que, faute de terrain disponible, toutes les rencontres jeunes et féminines du club auront lieu chez leur adversaire.

***Prochaine réunion : sur convocation.***

**Le Président : Thierry ECOBICHON.**